



■ PIRIAC-SUR-MER

CONSEIL MUNICIPAL. 58 emplois saisonniers créés

Le conseil municipal s'est réuni mardi 28 avril avec un ordre du jour comportant essentiellement les attributions des subventions aux associations, la création des postes saisonniers et la participation communale à l'école des Cap-horniers.

Subventions. En ouverture de séance, l'attribution des subventions aux associations a été contestée. Pour la minorité, Gilles Renaudeau s'est interrogé : « La subvention pour le Razay est pour la mise en place des semaines contre les discriminations ou pour FOL 74 ? » Et le maire d'expliquer : « C'est bien pour l'organisation des actions sur les discriminations ». Le montant global s'élevant pour 2015 à 221 715,18 €. L'opposition s'abstient (quatre voix) pour l'association Dudi Krouin et Le Razay. L'adjoint Patrick Leclair s'abstient sur l'association La Piriacaïse.

École des Cap Horniers. La participation communale au fonctionnement et au projet de l'école des Cap-Horniers pour 2015 est proposée pour 86 € par élève soit 7 654 € et 17 532 € pour les projets pédagogiques (transport pour sorties, cycle piscine, voile et sorties culturelles). Voté moins quatre abstentions



58 emplois saisonniers vont être créés (photo d'archives)

de la minorité.

Emplois saisonniers. Il est proposé la création de 58 emplois saisonniers pour les divers secteurs et Gilles Renaudeau, également président de la Maison du patrimoine, a demandé « pourquoi la personne affectée à l'accueil de la maison du patrimoine n'est embauchée que pour juillet et août alors qu'il avait été demandé pour septembre également ? ». Le maire de justifier : « On ne voit pas l'intérêt de prolonger ce poste en septembre. Vous avez des bénévoles pour cette période ». La minorité est très

mécontente et le signifie de vive voix ! Voté moins quatre abstentions.

En bref. Il a été approuvé la convention de délégation pour la mise en place du petit train touristique pour l'été, la dérogation à la règle du repos dominical pour Carrefour City. Emmanuelle Dacheux-Leguayader a posé une question : « On a appris que le moulin Fontex était en vente et on voudrait savoir si la commune était intéressée ? »

Le maire a répondu par l'affirmative et a précisé que des discussions étaient engagées avec les propriétaires.

Les subventions 2015 attribuées

Les subventions aux associations 2015 : Aïkido club 750 €, Aquarev 500 €, Budo karaté 250 €, ES Maritime 3 600 €, les archers piriacais 1 500 €, NPB 24 912,43 €, tennis 2 900 €, APE des cap-horniers 450 €, APEL école ND du Rosaire 450 €, maison du patrimoine 1 000 €, Actif Piriac 4 000 €, AP2A 2 000 €, AVF 850 €, le Grand Norven 1 575 €, CAC 22 800 €, bibliothèque 3 700 €, Dudi Krouin 360 €, Dumet environnement 2 500 €, Entente villageoise Saint-Sébastien 500 €,

foyer piriacais 2 500 €, jardin plaisirs 200 €, la piriacaïse 1 500 €, les brutes de pom 1 500 €, les Choralines 450 €, les jardins de Ternevé 350 €, Mosaïque 400 €, Piriac Loisirs 3 600 €, amicale des pompiers 1 182,75 €, amicale du personnel communal 12 500 €, association des usagers du port 300 €, FNPPSF 300 €, le Razay 800 €, la prévention routière 150 €, SNSM La Turballe 400 €, SNSM Le Croisic 400 €, UNC 585 € et OTSI 120 200 €.